

AVIS PUBLIC

DEMANDES (7) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra **le mardi 16 juin à 19 h** à la salle des délibérations située au Centre social municipal, les membres du conseil municipal de la Ville de La Tuque statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-015 / 408-410, RUE SAINT-GEORGES

Objet de la demande :

Régulariser la marge latérale du patio situé au deuxième étage à 1,10 mètre plutôt qu'à 1,50 mètre, tel que requis par la réglementation au moment de la construction.

Identification du site concerné :

Lot 5 328 905, cadastre du Québec.

2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-016 / 24, LAC-À-MATTE

Objet de la demande :

Permettre l'installation de panneaux solaires à une distance de 5,00 mètres plutôt que 10,00 mètres de la marge latérale, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Bail 470 095, canton de Tourouvre.

3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-017 / 431, RUE SAINT-PIERRE

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un abri attenant à la remise existante, alors que la réglementation ne le permet pas.

Identification du site concerné :

Lot 5 328 341, cadastre du Québec.

4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-018 / 387, RUE DESBIENS

Objet de la demande :

Régulariser la marge latérale du garage à 0,93 mètre plutôt qu'à 1,00 mètre, tel que requis par la réglementation au moment de la construction.

Identification du site concerné :

Lot 6 329 528, cadastre du Québec.

5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-019 / 635, RUE KITCHENER

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un garage isolé à 0,00 mètre de la ligne latérale et arrière plutôt qu'à 0,91 mètre tel que requis par la réglementation actuelle, ainsi que permettre qu'il ait une toiture de type à un versant alors que ce n'est pas autorisé.

Identification du site concerné :

Lot 5 328 931, cadastre du Québec.

6. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-020 / 17, RUE CORBEIL

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un abri d'auto avec une marge latérale de 0,50 mètre plutôt que 1,50 mètre, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Lot 5 327 598, cadastre du Québec.

7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-021 / 844, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CROCHE

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un abri avec une superficie de 51,10 mètres carrés plutôt que 30,00 mètres carrés, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Lot 6 191 723, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement à ces demandes.

Pour toute question relative au présent avis, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 819 523-8200, poste 2146.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 28^e jour du mois mai 2026.



Christian St-Gelais
Greffier

**POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 28 MAI 2026**